

Compte rendu du Conseil de laboratoire du 3 mai 2016

Membres présents : Mathieu Bertin, Norbert Champion, Franck Delahaye, Yan Delorme, Benjamin Godard, Isabelle Guinouard, Pascal Jeseck, Thibaut Le Bertre, Franck Le Petit, François Levrier, Darek Lis, Nicolas Moreau, Olivier Parisel, Philippe Salomé, Benoit Tabone.

Membres excusés : Viviane Bigot, Corinne Boursier, Andrea Ciardi, Jean-Hugues Fillion

Invité : Jean-Michel Krieg

La réunion est ouverte à 9h30 en salle du Conseil à l'Observatoire de Paris.

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 18 janvier 2016
3. Informations du directeur
4. Projet d'achat de disques pour les gros volumes de données
5. Campagne emploi 2017
6. Validation de la procédure d'évaluation des demandes de Visiteurs longue durée
7. Missions du directeur technique
8. Questions diverses

La séance débute à 9h35.

I Approbation de l'ordre du jour

Ajout d'un point sur l'achat de disques pour la sauvegarde des gros volumes de données qui sera présenté par Benjamin Godard.

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité avec cet ajout.

II Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 18 janvier 2016

Approbation du compte rendu du Conseil de laboratoire du 18 Janvier 2016 à l'unanimité.

III Informations du Directeur

- Antoine Gusdorf a réussi le concours CR1. C'est le premier recrutement au CNRS depuis 2008.

- Roland Lefevre qui cherchait depuis plusieurs années un poste à Bordeaux, a candidaté sur un poste ouvert à la mobilité dans le cadre de la campagne « Fonctions Susceptibles d'Être Pourvues (FSEP) » du CNRS. Sa candidature a été retenue au « Laboratoire de chimie des polymères organiques » où il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre.

Les mobilités FSEP ne font pas l'objet de compensation mais le remplacement de Roland est indispensable pour le LERMA et une demande sera déposée dans le cadre des demandes de moyens 2017. Des discussions avec l'INSU ont déjà été entamées.

- Faouzi Boussaha qui travaille en salle blanche (salle mutualisée du pôle instrumental de l'Observatoire de Paris relevant du GEPI) demande depuis plusieurs années une mutation au GEPI. En accord avec l'INSU, le Président de l'Observatoire de Paris et le directeur du GEPI, il a été décidé qu'une mutation était la meilleure solution pour que soit assurée la continuité des services de la salle blanche de l'Observatoire. Sa mutation sera effective au 1^{er} septembre 2016.

- Comme cela a été évoqué lors du dernier conseil, l'équipe de Simona Mei (actuellement rattachée au GEPI) a demandé à rejoindre le pôle « Galaxies et cosmologie » du LERMA. Le président de l'Observatoire s'y est initialement opposé. La raison de ce refus est que le LERMA ne peut être rattaché à une nouvelle tutelle (recommandation de l'AERES). Le futur de cette équipe est toujours en discussion et une solution permanente est prévue en automne. Pour l'instant, cette équipe est hébergée dans les locaux au 1^{er} étage du bâtiment A qui ont été affectés temporairement au LERMA.

- Benoit Albert a accepté un poste en mobilité interne à la DIO. Début Mars le Président de l'Observatoire de Paris avait assuré à Darek que le poste de Benoit resterait au LERMA. Depuis un concours externe (campagne 2016) au niveau AI a été ouvert au CNRS pour le remplacement de Djilali Zidani.

Des discussions ont commencé entre la présidence de l'Observatoire et la direction du LERMA concernant l'évolution de poste occupé par Benoit Albert. D'un côté le LERMA plaide pour le besoin d'un poste niveau IGE, de l'autre l'Observatoire de Paris souhaite mutualiser le support informatique des départements au niveau de la DIO. Darek a fait remarquer à Claude Catala qu'avec 3 sites hors Observatoire, cette solution ne peut pas répondre aux besoins du laboratoire.

Thibaut Le Bertre et Norbert Champion précisent qu'il avait été annoncé en CS que le LERMA pourrait être gagnant puisque le poste pourrait être transformé en IGE alors que le poste de Benoit est de niveau ASI.

Le Conseil vote à l'unanimité la motion suivante à l'attention de la Présidence de l'Observatoire de Paris et du CNRS : *"Le conseil du LERMA estime qu'une équipe de 2 personnes pour le support informatique est un minimum pour un laboratoire comme le LERMA et demande aux tutelles CNRS et Observatoire de Paris de pourvoir aux besoins suite au départ à la retraite de Djilali Zidani et à la mutation de Benoit Albert à la DIO"*.

La demande d'un remplacement de Benoit Albert au niveau IGE était mise à l'ordre du jour lors de la réunion avec la présidence pour les demandes de moyens 2017 et sera sujet d'un arbitrage final en septembre.

IV Projet d'achat de disques pour les gros volumes de données

Benjamin Godard intervient, sur la question du stockage et de la sauvegarde des données. Il existe trois types de données :

- Faible volume,
- Volume moyen : quelques Téraoctets (To) par personne (observations, expériences, modèles),

- Gros volumes : grandes simulations.

Une enquête de volumétrie a été effectuée pour connaître les besoins du laboratoire :

- 28 To pour pôle 1,
- 33 To pour pôle 2,
- 13 To pour les pôles 3
- 15 pour le pôle 4.

L'enquête montre qu'à court et moyen terme (5ans) le laboratoire aura besoin de 90 téraoctets pour la sauvegarde totale. La solution la plus viable serait d'acheter des disques stockés à la DIO. Le budget pour 55 To serait de 5 200€ HT.

Darek est d'accord avec cette demande. Mais il souhaite informer le Comité Scientifique et peut-être attendre septembre de manière à terminer l'installation du serveur en cours.

V Campagne emploi 2017

- Concours externe CNRS : un concours niveau AI a été attribué pour le remplacement de D.Zidani (prise de fonction en décembre 2016).
- Intégration de Woihiba El Khchai au LERMA comme gestionnaire (sites ENS et Observatoire à Paris).
- Le remplacement de Roland Lefevre IR BAP C sera la priorité n°1 du laboratoire pour nos demandes de moyens 2017 au CNRS.

VI Validation de la procédure d'évaluation des demandes de Visiteurs longue durée (VLD)

Le conseil examinera les demandes VLD lors de sa prochaine réunion. En préparation de cette réunion, la procédure à suivre est discutée. Darek rappelle que la tendance à l'Observatoire de Paris est une diminution du nombre de VLD autorisés sur le site. Il rappelle également que ce dispositif est essentiellement mis en place pour les chercheurs.

Darek soumet la procédure VLD modifiée suite aux remarques formulées par le Conseil lors de sa dernière réunion.

- Il est décidé que chaque dossier sera regardé par un rapporteur.
- Les dossiers seront envoyés deux semaines avant la réunion.
- Le Conseil laisse Darek déterminer le nom du rapporteur pour chaque dossier.
- Les rapporteurs ne devront pas avoir d'interactions avec les VLD dont ils examinent les dossiers.
- Les critères doivent rester ouverts, le manque de publications pour les ingénieurs par exemple ne doit pas être rédhibitoire. Il faudra alors regarder d'autres critères comme par exemple l'intérêt du transfert de connaissances.

VII Missions du directeur technique

Darek propose une liste de missions.

Les missions du Directeur technique seraient les suivantes :

"Le DT est responsable de l'ensemble des aspects techniques du Laboratoire. Ses missions particulières sont :

- Assurer les relations d'ordre technique avec les partenaires extérieurs ;*
- Conseiller le directeur sur l'organisation des ressources affectées aux projets techniques ;*
- Animer les activités des personnels techniques et assister les personnels dans l'évolution de leur carrière afin d'anticiper l'adaptation aux évolutions du laboratoire ;*
- Assister le directeur et les responsables d'équipes/de projets dans l'élaboration du plan de charge des ingénieurs et techniciens (hors fonctions administratives) ;*
- Assister les responsables directs et le directeur dans l'évaluation des personnels techniques du laboratoire ;*
- Assister le directeur dans ses responsabilités techniques (y compris la sécurité des personnels, des locaux et des installations du laboratoire), au niveau des plans d'investissement et dans le volet technique des demandes de moyens".*

Norbert intervient pour expliquer que les missions du directeur technique ont été évoquées avec l'ensemble des personnels techniques au cours de plusieurs réunions organisées par les représentants ingénieurs et technicien du Conseil de laboratoire (Norbert Champion, Yan Delorme, Pascal Jeseck et Nicolas Moreau) au moment de la rédaction du règlement intérieur. Ces réunions ont donné lieu à un texte que Norbert diffuse en séance (texte remis à la direction en juin 2015).

"Le DT prend connaissance de tous les aspects techniques du laboratoire lui permettant de conseiller la direction, les chefs d'équipes et les personnels techniques.

Son rôle est de faciliter la coordination -transverse aux équipes et aux pôles- des travaux de l'ensemble des ingénieurs et techniciens. Il fait le lien entre les agents, les équipes et la direction afin d'anticiper l'adaptation des personnels aux évolutions du laboratoire (évolution de la carrière des personnels techniques). Il favorise la mutualisation des matériels, logiciels et des savoir-faire au sein du laboratoire.

Il assiste le directeur dans ses responsabilités techniques y compris la sécurité des personnels, des locaux et des installations du laboratoire, le volet technique des demandes de moyens et les éventuels plans d'investissements qui y sont associés".

Norbert précise que deux propositions de texte concernant les missions du directeur technique (première version du texte proposé par la direction en 2015 et texte proposé par les représentants des ingénieurs et techniciens au Conseil de Laboratoire) ont été soumises au vote de tout les IT du LERMA qui ont approuvé à 95% le texte par leurs représentants au CL contre 5% favorable à la proposition de la direction.

Norbert fait part du désaccord des ingénieurs et techniciens sur plusieurs points de la première proposition de texte de la direction :

- «responsabilité du directeur technique sur l'ensemble des aspects techniques du Laboratoire.»
- "assister les responsables directs et le directeur dans l'évaluation des personnels techniques du laboratoire" ;
- "assister le directeur et les responsables d'équipes ou de projets dans l'élaboration du plan de charge des ingénieurs et techniciens (hors fonctions administratives)".

Darek précise que les commentaires des ingénieurs ont déjà été pris en compte dans la version du texte présentée par la Direction au CL le 3 mai. Le rôle du directeur technique concernant les Ressources Humaines du laboratoire est un rôle de conseil auprès du Directeur d'unité et la vision du Directeur Technique sur l'avenir peut être importante pour l'évolution future des activités des agents.

Darek enverra sa présentation au Conseil afin de pouvoir en reparler en Juillet lors de la prochaine réunion.

VIII Questions diverses

Pas de questions diverses, la prochaine réunion est prévue pour début juillet.

Seront examinées :

- les demandes VLD,
- les missions du directeur technique.
- Pascal Jeseck propose également d'ajouter un point budget.

La séance est levée à 11h20.